



# Au Fil de la **FEUILLANTÉ**

mai 2017

Chers Fontenoises et Fontenois,

À l'heure où les débats sur les enjeux nationaux occupent la scène médiatique, on peut se féliciter de la forte implication citoyenne de notre commune avec près de 85 % de participation au premier tour des élections.

Ce n'est sans doute pas anodin si nous avons une forte activité associative, sportive et culturelle car c'est directement lié à la conscience politique (au sens pragmatique) de la population.

Les communes n'auront de légitimité dans leur existence au sein des strates territoriales que si, comme vous en montrez l'exemple, leur population s'implique dans la citoyenneté.

Rien n'est jamais acquis.  
Rien n'est jamais gagné définitivement.

Au moment où certains n'hésitent pas, par le terrorisme à vouloir atteindre les démocraties, il est essentiel que chacun et chacune, individuellement et collectivement, montre son attachement à nos valeurs « liberté, égalité, fraternité ».

Ces valeurs qui n'ont pas de limites, de frontières.

Ces valeurs humaines pour lesquelles des hommes et des femmes ont donné leur vie.

Ces valeurs qui ont permis la paix en Europe après deux terribles guerres pas si lointaines que cela.

Ces valeurs qui ne peuvent pas se dissocier l'une de l'autre.

Ces valeurs universelles qui sont les seuls remparts à l'obscurantisme, au racisme, au sectarisme, au terrorisme et à tout ce qui sclérose la démocratie.

Ces valeurs qui sont celles de notre village.

La France, c'est aussi Fontaine-le-Comte

Philippe BROTTIER



forces vives et gestes citoyens

**2-3**

**Village Loisirs  
ADMR  
Les déchets**



informations

**4-5**

**Démarches  
administratives**



vie de la commune

**5-8**

**Manifestations  
communales et  
associatives**



## La Méditerranée s'invite au Village Loisirs

Suite à la fermeture de La Table des Sports, une nouvelle entreprise s'installe au Village Loisirs. Vous aurez le plaisir de pouvoir déguster quelques plats méditerranéens avant ou après votre séance de cinéma.

« Chères Fontenoises, Chers Fontenois,  
Nous sommes heureux de nous installer professionnellement dans votre jolie commune. C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons l'ouverture de votre Cafétéria Aladin :

### Le Samedi 13 Mai à 12h00

Nous proposerons une cuisine méditerranéenne sur place ou à emporter : tajine, couscous, pizza, kebab, sans oublier le plat du jour et le menu enfant avec 1 surprise.

Le tout dans un concept de Cafétéria, en Libre-Service afin de vous assurer un service fluide et rapide. Nous proposerons également un service traiteur sur commande.

### Qui sommes-nous ?



Nous sommes Halim et Delphine Bouderaoui, professionnels de la restauration. Arrivant de La Rochelle, nous sommes dans le département depuis 2013 et tenons le restaurant l'Hortense à Champagné Saint Hilaire 86160 (situé à 15 Km de Vivonne) depuis 4 ans. C'était une création et notre 1<sup>ère</sup> ouverture.

Désormais nous nous installons à Fontaine-le-Comte afin de contribuer au dynamisme, à l'essor et à la pérennité de la zone de Loisirs.

N'hésitez pas à nous contacter si vous le souhaitez ou à regarder la page facebook de notre restaurant actuel : restaurant l'Hortense. A très bientôt ». Delphine et Halim Bouderaoui

### CONTACT

**Tél : 05 49 44 78 80**

(à compter du 13 Mai)

**E-mail (pour le moment) :**

**[restaurant.lhortense@hotmail.fr](mailto:restaurant.lhortense@hotmail.fr)**

## Des bénévoles et des travailleurs pour l'ADMR



Basée sur Ligugé, l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) couvre un secteur important composé des communes de Croutelle, Fontaine-le-Comte, Ligugé, Smarves, Poitiers Sud et Saint-Benoît. Les missions de l'association sont diverses et touchent différents secteurs comme l'autonomie : l'aide à la personne, l'aide aux aidants ménage, entretien du linge, les courses, le transport accompagné ; la famille : garde d'enfants à domicile, soutien socio-éducatif ; la santé : services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées (SSIAD), Équipe Spécialisée Alzheimer ; et le domicile : ménage, repassage.

Afin de pouvoir continuer à proposer ces services aux habitants de notre commune, l'ADMR recherche activement sur Fontaine-le-Comte des bénévoles et des travailleurs. C'est urgent !

Si vous êtes intéressés, contactez-les aux coordonnées ci-dessous :

### ADMR de Ligugé

**39 rue Rabelais - 86240 LIGUGE**

**Tél. : 05 49 47 95 86**

**[info.assoliguge.fede86@admr.org](mailto:info.assoliguge.fede86@admr.org)**



## Rappel : horaires de tontes



Le printemps est arrivé et avec lui, le chant des oiseaux mais aussi celui des tondeuses, taille-haies et débroussailluses. Afin d'éviter tout problème de voisinage, avant d'allumer son outil, il faut savoir que leur utilisation est réglementée selon les jours et les heures. Pour rappel, leur utilisation est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h00
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Notre village n'est pas une poubelle !

Grand Poitiers propose un éventail de services dont plusieurs déchetteries. Certaines sont ouvertes le week-end et vous permettent de vous débarrasser de vos déchets. Or, bien trop souvent les services municipaux sont sollicités pour aller ramasser des déchets de toutes sortes, jetés sur les chemins, les bords de routes ou dans les parcs communaux. En février, les agents ont parcouru la moitié de la commune et ont rassemblé l'équivalent de cinquante sacs poubelle, sans compter les meubles et l'électroménager ! Les bornes à verre ne sont pas non plus des lieux de dépôt pour tous les déchets. Trop souvent les agents municipaux découvrent aux pieds de ces bornes des téléviseurs, des meubles, etc.



N'oublions pas non plus les dépôts sauvages de déchets verts qui sont encore trop fréquents sur la commune. Ces dépôts, outre le fait qu'ils dégradent notre cadre de vie, nuisent aussi à la flore locale. Une quantité non négligeable de ces végétaux abandonnés en pleine nature se reproduisent facilement par boutures ou semis. Ils finissent par coloniser nos bois et les milieux proches des habitations. C'est pourquoi, le Laurier Palme d'Asie ou le Thuya originaire du Canada font dorénavant partie des lisières des bois. Dépôt sauvage de déchets verts (Fontaine-le-Comte - Mars 2017) Photo : devant.

Nous rappelons à tous que ces incivilités dégradent notre cadre de vie, qu'elles sont sanctionnables et qu'il existe des services à votre disposition pour traiter ces déchets.

- **Déchetterie de Grand Poitiers** : <http://www.dechetteries.grandpoitiers.fr>
- **Compostage** : Grand Poitiers rembourse 15 euros aux particuliers pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur (sorte de composteur «d'appartement» fonctionnant grâce à des vers de terreau).
- **Broyage** : depuis 2015, Grand Poitiers propose un dispositif plus personnalisé. Les habitants du territoire peuvent désormais bénéficier d'un remboursement de 45 € pour la location ou l'achat d'un broyeur ou pour une prestation de broyage par des professionnels (dans la limite d'un remboursement par foyer par an).

Voir <http://un-nouveau-grand-poitiers.fr> >> Cadre de vie >> Déchets >> Compostage ou Jardinage / Broyage

## Brûler des déchets verts : c'est interdit

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit toute l'année et sur l'ensemble du département de la Vienne. Ces déchets verts sont donc à déposer en déchetterie. Ces dispositions ont été prises pour renforcer la prévention des incendies et préserver la qualité de l'air (arrêté préfectoral n°2015-PC-031 du 29 mai 2015.)





## Points numériques mis en place en préfecture

Depuis le 6 avril 2017, les usagers peuvent accéder aux nouvelles modalités de demande de titres grâce aux points d'accueil numérique.

La réforme des préfectures intitulée Plan Préfectures Nouvelle Génération simplifie et modernise la relation de l'utilisateur avec l'administration en s'appuyant massivement sur les procédures numériques.

L'utilisateur n'aura plus, dans la plupart des cas, à se déplacer et pourra faire toutes ses démarches « en ligne ».

De nouvelles modalités de délivrance des titres d'identité et de voyage (carte nationale d'identité et passeport) et des titres délivrés aux usagers de la route (permis de conduire et certificat d'immatriculation - ex carte grise) sont déjà effectives pour certaines démarches, comme la pré-demande d'un passeport, le duplicata du permis de conduire, le solde des points, le suivi de la fabrication du titre....

Pour accéder à ces télé-procédures, l'utilisateur créera son compte personnel à partir du site de l'ANTS et disposera d'identifiants personnels afin de garantir la sécurité de ses démarches.

Un seul compte pour toutes les démarches sur <https://ants.gouv.fr>.



## UN ENFANT NON PROTÉGÉ C'EST UN ENFANT EN DANGER.



À compter du 22 mars 2017, le port d'un casque certifié devient obligatoire à vélo pour tous les enfants de moins de 12 ans.

Le port du casque diminue le risque de lésure cérébrale à la tête de 75%. Les chocs à la tête chez les jeunes enfants non casqués peuvent provoquer des lésions neurologiques. En cas de chute, à plus de 10 km/h, le risque de perte de conscience passe de 20% dans le cas d'une tête non casquée à 5,7% pour une tête casquée.



## Votre carte d'identité

Depuis le 15 mars dernier, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) ont évolué. Les usagers peuvent maintenant effectuer leur demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales. (Saint-Benoît, Poitiers, Lusignan, Buxerolles, ...)

La mairie de Saint-Benoît vous informe que les passeports & cartes d'identité s'effectuent sur rendez-vous ([www.ville-saint-benoit.fr](http://www.ville-saint-benoit.fr)) après avoir rempli une pré-demande en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr)

## Les sorties de territoires

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (imprimé Cerfa N°15646\*01), à remplir et signer. L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Le formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire



## Informations



### ACT'e : la rénovation énergétique à la portée des particuliers



ACT'e est un dispositif mis en place sur le territoire de Grand Poitiers afin d'encourager la rénovation énergétique des habitats privés du territoire. Grand Poitiers vous accompagne pas à pas dans la rénovation

énergétique de votre habitat. ACT'e, c'est :

- Un service gratuit pour une rénovation performante.
- Un accompagnement personnalisé pour vos démarches de travaux d'économies d'énergie.
- Un panel complet d'acteurs.

Des conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans la définition de votre projet de rénovation en vue d'atteindre une performance énergétique globale, vous aider à identifier facilement les professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), vous donner toutes les informations sur les aides financières disponibles, vous accompagner dans le montage de votre plan de financement et vous suivre durant toutes les étapes.

#### Plus de renseignements

[www.acte-renovation.fr](http://www.acte-renovation.fr)

05 49 30 20 54 du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



## Vie de la commune

### Animations variées à la bibliothèque Brigitte Ramel

Après les grands travaux de rénovation de la Bibliothèque Départementale, l'équipe des bénévoles et les élus référentes ont repris les contacts qui vont permettre de proposer aux lecteurs de tous âges de profiter d'une gamme encore plus large de livres, documents et autres CD et CD-Livres.

**Raconte-Tapis** : cette réouverture de la BDV est surtout l'occasion pour l'équipe locale de reprendre ses animations envers les plus petits : les enfants de la Crèche Pouce-Doudou et ceux qui sont en garde chez de nombreuses Assistantes Maternelles. En février et mars derniers en effet, les premières séances de «Raconte-Tapis» et petit théâtre japonais «Kamishibaï» ont connu un tel succès que d'autres rendez-vous sont d'ores et déjà programmés.

**3<sup>èmes</sup> rencontres et dédicaces** : l'autre événement qui va marquer cette année 2017 est le rendez-vous, incontournable désormais, que vous donne l'ensemble de l'équipe pour le premier samedi de novembre. Cette année donc, le samedi 4 novembre de 10h à 16h, Sophie MOUILLOT, Sylvie ORSINI-VALEUX, Samanta BEDNARCZYK et Pierre DELPRAT seront présents pour ce «NOVEMBRE JEUNESSE». Deux auteures de livres pour enfants et deux illustrateurs seront à votre disposition et répondront à toutes vos questions concernant leurs diverses activités. Nous comptons sur vous tous et toutes pour leur réserver le meilleur accueil.



#### Fermetures 2017

##### Pont de l'ascension

Du mercredi 24 mai 18h30 au mardi 30 mai inclus.

##### Vacances d'été

Du mercredi 12 juillet au mardi 29 août inclus.

#### Horaires de la Bibliothèque

Salle des Sorbiers - Tél. : 05 49 88 84 88

(Hors vacances scolaires)

**Mercredi de 14h à 18h30**

**Vendredi de 16h à 18h30**

**Samedi de 10h à 12h30**



## Marché en fête à Fontaine-le-Comte

Le dimanche 28 mai 2017 de 9h30 à 12h, la place Charles de Gaulle sera sous le signe du divertissement avec l'animation « Marché en fête ».

Cette manifestation, organisée par la Municipalité, en collaboration avec l'association des commerçants non sédentaires, transportera les plus petits, mais aussi les plus grands dans le monde magique d'un sculpteur de ballons.

Au cours de cette matinée, chacun pourra tenter sa chance pour gagner de nombreux lots, parmi lesquels une voiture, en tournant la « roue de la chance » ou en participant à un grand tirage final.



**RDV : Dimanche 28 mai 2017 de 9h30 à 12h, place Charles de Gaulle**

## 15<sup>ème</sup> Vide-grenier et 5<sup>ème</sup> Troc de plantes



Le dimanche 28 mai, les bénévoles de la FESTIVE accueilleront dès 7 heures les exposants et à partir de 9 heures les chineurs et les amateurs de jardinage. Entourée de plusieurs animations et de stands de boissons fraîches et de restaurations, la manifestation se veut être une journée de distraction noyée dans la bonne humeur.

Pour participer au vide grenier comme exposant, il faut s'inscrire en remplissant une fiche d'inscription et la transmettre à Jean-Claude GUILLOTEAU 3 Rue des Tamaris 86240 Fontaine-le-Comte accompagnée du règlement. Le tarif reste inchangé : 2 € le mètre linéaire pour les inscriptions reçues avant le 27 mai 2017.

**Renseignements : 05 49 53 07 91, au 05 49 57 09 71 ou au 05 49 57 16 58**  
**Retirer la fiche d'inscription : lefestiveflc@orange.fr ou sur le site communal (www.fontaine-le-comte.fr) ou en mairie.**



Enfin, à titre exceptionnel et selon les emplacements disponibles des inscriptions de dernière minute pourront être délivrées à partir de 8 heures 30 à 2,5 € le mètre avec paiement à l'entrée.

## Stage avec Yoga Shanti

Pour bien finir la saison, Yoga Shanti vous propose un stage exceptionnel et intensif de Kundalini Yoga animé par Dyal Singh, **le samedi 10 juin 2017, de 9h à 14h.**



La matinée se terminera à 14h par un snack-déjeuner partagé. Chacun apportera un plat végétarien de son choix ainsi que ses verres et couverts ; l'association se chargera des boissons.

Pour y participer vous aurez besoin d'une tenue souple et confortable de préférence de couleur blanche, d'un tapis de yoga, de quelques petits coussins en cas de besoin, d'un plaid ou d'une grande serviette de bain, et d'une bouteille d'eau.

Ce stage est ouvert à tous les pratiquants de yoga, quel que soit le style ou l'école. La participation financière est de 5 € pour les adhérents à jour de leur cotisation et de 20 € pour les non adhérents à l'association. Le stage est limité à 28 personnes avec un nombre minimum requis de 12 participants.

Renseignements : [yogashanti86@gmail.com](mailto:yogashanti86@gmail.com)



## Les Rendez-vous de Villa Fontanella

**Le samedi 20 mai 2017 à 21h**

Musique traditionnelle grecque Takis-Jobit

A l'église abbatiale

<http://www.takis-jobit.com/>



**Le vendredi 23 juin 2017**

« Festival Pause Romane »

Dans le cloître de l'abbaye



**1<sup>er</sup> spectacle à 21h : SOLb par la Compagnie belge « D'irque&Fien »**

Cirque - Théâtre - Musique

<http://www.dirque.com/fr/sol-b>

**2<sup>ème</sup> spectacle à 22h15 : Ensemble instrumental Minimax : Arriaga & Ledesma**

**Concert de musique classique : « Aux lueurs du romantisme espagnol »**

## « Au détour du chemin » en plein cratère de Rochechouart



Connu pour ses vicomtes, leur imposant château et le toit vrillé du clocher de son église, Rochechouart a attiré le week-end du 11 Novembre, 18 randonneurs du club de Fontaine le comte, partis à la découverte des paysages du Limousin façonnés par l'impact d'une météorite.

En effet, un géologue François KRAUT a démontré en 1967 que la grande variété de roches recomposées s'expliquait par la chute d'une énorme météorite il y a 215 millions d'année. Une équipe de scientifiques franco-allemands, par des prélèvements récents ont daté cette chute à 201 millions d'années. Notre planète terre en ayant 4 milliards 545 millions, ce n'est pas si vieux...

Le vendredi 11 novembre, ce sont dans les pas de notre animatrice scientifique du « Pays de la Météorite » que nous avons découvert que cette météorite d'un diamètre de 1,5 km et d'une masse de 6 milliards de tonnes avait créé, lors de son impact, un énorme cratère de 25 km de diamètre et d'1 km de profondeur, situé entre Confolens et l'est de Rochechouart ; ce choc ayant libéré une énergie équivalente à un séisme de 11 sur l'échelle de Richter a provoqué la fusion du sol granitique en l'altérant de diverses façons pour donner une grande variété de roches. Celles-ci se retrouvent dans la construction des maisons, donnant aux villages environnants un charme particulier. En outre, l'érosion a créé bon nombre de dénivellés sur les sentiers forestiers et de superbes panoramas bien appréciés des randonneurs.



# AGENDA



## Mai - Juin

### Mi-Mai

- Samedi 13 et 14 mai**..... **Expo-vente des 10 ans de CREA-DECO** - 10h à 19h - Complexe des Châtaigniers
- Samedi 13 mai** ..... **Cabaret-contes avec Abracadacontes** - 20h30 - Salle de la Feuillante
- Samedi 20 mai** ..... **Concert organisé par Villa Fontanella** - Musique traditionnelle grecques de Takis Jobit - 21h - Eglise abbatiale
- Dimanche 28 mai** ..... **Marché en fête** - 9h à 12h - Place Charles de Gaulle  
**Vide-Grenier et Troc de Plantes de la Festive** - 9h à 17h - Esplanade des Citoyens

### Juin

- Dimanche 11 juin**..... **Elections Législatives** - 1<sup>er</sup> tour - 8h à 18h - Mairie
- Dimanche 18 juin** ..... **Elections Législatives** - 2<sup>ème</sup> tour - 8h à 18h - Mairie
- Vendredi 30 juin** ..... **Fêtes des Ecoles**  
**Festival « Pause Romane » de Villa Fontanella** - Deux concerts à partir de 21h - cloître de l'abbaye

#### Un théâtre de verdure au site abbatial

Lors de vos balades ou lors des concerts du mois de juin, vous aurez l'occasion de découvrir le théâtre de verdure aménagé par le service Espace vert en début d'année à l'entrée du cloître. Pour l'instant, il n'y a que des « bancs » de terre et de pierres, mais très bientôt, ils seront enherbés. Ce théâtre de verdure remplace dorénavant les tranchées et les ouvertures créées à l'occasion des fouilles archéologiques. Cela sera l'occasion de réinvestir et de redécouvrir le cloître resté longtemps fermé.



Rédaction : Commission Vie Locale et Communication

Conception, graphisme et impression : APPCH - groupe IB Médias - 33 av. des Temps Modernes - 86360 Chasseneuil (Futuroscope) - 05 49 01 44 11

Crédits Photos : Mairie de Fontaine-le-Comte, Alain Laroche et les associations communales.

Directeur de la Publication : Philippe BROTTIER, maire de Fontaine-le-Comte.